

SAINTE-AGATHE

Au fil du temps...



Commune
Agricole, Forestière
& Touristique

Bulletin Municipal N° 18

Janvier 2018



Chères saintagathoises, chers saintagathois,

Avec l'ensemble du Conseil Municipal, que j'ai invité à figurer en tête de ces quelques lignes, avec le personnel communal et tous les membres du Centre Communal d'Action Sociale, élus et bénévoles, je vous souhaite une très bonne nouvelle année, étayée par une excellente santé. Je vous souhaite surtout du bien-être, entourés par vos familles et vos amis, au coeur de la commune que nous chérissons.

Au cours de l'année 2018, dont l'horizon est assombri par les coupes budgétaires et les incertitudes liées aux réformes structurelles programmées par la loi sur la nouvelle organisation territoriale de l'Etat, le Conseil Municipal continuera à œuvrer dans la concertation, avec calme mais détermination, pour améliorer vos conditions de vie quotidienne. Vous trouverez d'ailleurs dans ces pages, les réalisations 2017 et les projets 2018 concernant la voirie, les bâtiments communaux, le cimetière...

Fidèles à nos engagements initiaux, la part communale des impôts locaux ne sera pas majorée.

Les intérêts de notre village et de la ruralité en général, seront toujours défendus, sereine-

ment, avec conviction, par vos représentants auprès de la nouvelle communauté de communes Thiers Dore et Montagne.

Les relations avec les communes limitrophes seront toujours empreintes de cordialité, de compréhension mutuelle devant les difficultés que nous partageons, préfigurant peut-être, dans les années à venir, un regroupement, qui pourrait se faire délibérément, avant de nous être imposé.

Vous avez sans doute profité des nombreuses manifestations qui sont organisées à Sainte-Agathe tout au long de l'année. Ces manifestations, quelles qu'elles soient, maintiennent la cohésion indispensable pour bien vivre ensemble.

Aussi, je tiens à remercier ici tous les bénévoles qui se dévouent sans compter au sein d'associations ou de structures communales, pour animer notre village en proposant des activités culturelles et patrimoniales, des rencontres ludiques intergénérationnelles, des repas festifs, des randonnées permettant de faire connaître nos richesses naturelles.

Enfin, je me réjouis du bon fonctionnement de l'Auberge du Roc Blanc, qui attire depuis son ouverture, il y a maintenant un an, une nombreuse clientèle fidélisée au fil du temps.

Je rends hommage à l'équipe municipale qui m'a soutenu, avec dynamisme, contre vents et marées, tout au long de la conception et de la réalisation de cette entreprise, qui offre enfin aux saintagathois un espace chaleureux de convivialité.

Daniel BALISONI



SOMMAIRE

2 Le mot du Maire

3 L'Auberge du Roc Blanc

4 Fiche pratique

5 Accessibilité au public

6 Bilan financier

8 Impôts / Tarifs

10 Opérations d'investissement

13 Évènements & Animations

17 Spectacles

18 Population

19 A noter

20 Ecole

22 Montguerlhe

23 Associations

27 Organismes extérieurs

30 Poème

31 Calendrier collectes 2018

AUBERGE DU ROC BLANC

Il y a un an, le 27 décembre 2016, l'Auberge du Roc Blanc ouvrait ses portes.

Comme vous le savez, après six mois de travaux intenses, les locaux de l'ancienne colonie de vacances, située au rez-de-jardin de la Mairie ont été entièrement remodelés et mis aux normes en vigueur, pour devenir une auberge de campagne simple, chaleureuse, accueillante, financée par la CCMT avec 80% de subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département du Puy-de-Dôme.

Avec Magalie MOIGNOUX, notre concitoyenne, gérante de cet établissement, nous avons esquissé un bilan commercial de cette première année d'exploitation.

Écoutons Magalie : « *L'étude de faisabilité commandée par la CCMT dès la mise en route du projet, préconisait un chiffre d'affaires annuel de 69 000 €, pour que l'auberge soit rentable. J'ai largement atteint cet objectif puisqu'avec 3 600 couverts servis depuis l'ouverture du Roc Blanc, mon chiffre d'affaires dépasse les 73 000 €. Ce résultat est encourageant, mais, bien entendu, je vais continuer à travailler d'arrache-pied pour fidéliser et développer ma clientèle, en proposant régulièrement des repas à thèmes le dimanche et en amplifiant les soirées musicales qui ont connu jusqu'ici un véritable succès. Le dépôt de pain et la petite épicerie de produits régionaux devraient aussi attirer des clients supplémentaires. J'espère obtenir rapidement, dès l'année prochaine, le label « Bistrot de Pays », que je dédierais aux élus communaux et intercommunaux qui m'ont fait confiance dès le début. »*

Bravo Magalie et bon courage.



COORDONNÉES UTILES

⊙ CONSEIL DÉPARTEMENTAL 63

24, rue Saint-Esprit
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1
04.73.42.20.20
www.puydedome.com

⊙ SOUS-PRÉFECTURE DE THIERS

26, rue de Barante - 63300 THIERS
04.73.80.80.80

⊙ CENTRE DES IMPÔTS

Avenue du Bon Repos - 63300 THIERS
04.73.51.06.78

⊙ D.D.T.

10, rue de Barante - 63300 THIERS
04.73.51.79.80

⊙ THIERS DORE MONTAGNE (coordonnées provisoires)

Communauté de Communes TDM
Le Pont de Celles
63250 CELLES-SUR-DUROLLE
04.73.51.89.93

⊙ RÉSIDENCE CHANDALON

Maison de Retraite
63250 CHABRELOCHE
04.73.94.49.30

⊙ • EHPAD DES CHATILLES

Rue de Bonnefond
63650 LA MONNERIE LE MONTEL
04.73.51.62.00

⊙ E.D.F. DÉPANNAGE

0810.333.063

⊙ FRANCE TELECOM

Dérangement 1013 ou 1015 (appel gratuit)

⊙ PÔLE EMPLOI DE THIERS

20, rue des Drs Dumas - CS 90097
63308 THIERS Cedex - 39 49

URGENCES

SAMU : 15

POMPIERS : 18

GENDARMERIE : 17

HÔPITAL DE THIERS : 04.73.51.10.00

INFOS SERVICES

• Mairie de **SAINTE-AGATHE**

Horaires d'ouverture :

LUNDI : 08h30 - 12h00 et 13h00 - 16h30

VENDREDI : 08h30 - 12h00

Tél. 04.73.51.50.27 - **Fax.** 09.70.32.79.79

Mail : mairie@sainteagathe.fr

NOUVEAU ! Site internet de la commune

www.sainteagathe.fr

La mairie s'est dotée d'un site internet sur lequel vous pourrez bientôt retrouver toute l'actualité de la commune, des renseignements sur vos démarches administratives diverses, la publication des comptes-rendus du Conseil Municipal et bien d'autres informations utiles !

Le site est actuellement en cours de construction et sera alimenté petit à petit. Peu d'informations sont pour l'instant publiées mais il est d'ores et déjà accessible. N'hésitez pas à le consulter !

En cas d'urgence, s'adresser au Maire ou aux adjoints :

• M. Daniel BALISONI : 04.73.53.73.91
06.51.18.08.78

• M. Yannick CHARRIER : 04.73.51.53.34

• M. Thierry GOYON : 06.04.09.86.15

Rappel :

Blog de Sainte-Agathe :

Actualités, infos pratiques ...

<http://www.sainteagathe.wix.com/sainteagathe>

Créé et géré par Patrick AUJARD

• Agence Postale de **VOLLORE-VILLE**

Horaires d'ouverture :

Lundi : fermeture - Mardi : 09h00 - 12h00

Mercredi : 09h30 - 12h00

Jeudi et vendredi : 09h00 - 12h00

Samedi : 09h30 - 12h00

Tél. 04 73 53 72 07

• Déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle

Le Chemin des Goyons

63550 ST-RÉMY-SUR-DUROLLE

Contact : SBA au 04.73.647.444

Horaires d'ouverture :

Jours : du mardi au samedi inclus

Horaires d'été : (heure d'été) :

08h30 - 12h30 et 13h30 - 18h30

Horaires d'hiver : (heure d'hiver) :

09h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Toutes vos démarches administratives :

www.service-public.fr

ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS REÇEVANT DU PUBLIC

Conformément à la loi sur l'accessibilité de 2005, notre commune est tenue de réaliser des aménagements rendant ses locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.

Un calendrier de travaux, sur trois ans, a été établi (Agenda d'Accessibilité Programmée : Ad'AP) en collaboration avec notre ancienne communauté de communes (CCMT), qui a délégué un technicien pour dresser un diagnostic des bâtiments communaux et fournir les préconisations nécessaires à la mise en œuvre de notre Ad'AP.

L'achat des fournitures a été mutualisé sur les 9 communes qui constituaient la CCMT.

À ce jour, nous avons réalisé :

• à l'église

- la mise en place d'une main courante pour l'accès au parvis par l'entreprise JAKUBOWSKI pour un montant total de 1 098.00 € TTC

- la pose de nez de marches anti-dérapants et de dalles podotactiles sur l'escalier effectuée en régie communale

Une dérogation a été accordée pour absence de place de stationnement destinée aux personnes à mobilité réduite (PMR) pour disproportion financière.

• à la Salle des Fêtes

- l'aménagement des sanitaires pour une mise aux normes d'accessibilité aux PMR :

→ le gros œuvre a été réalisé par Bernard DE GEA pour 1 447.00 € TTC

→ la plomberie par l'entreprise LC Chauffage pour 1 098.00 € TTC

→ l'électricité par l'entreprise Chignore Elec pour 290.00 € HT

Soit un coût total de 2 835.00 € HT avec une aide financière du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme de 791.00 € au titre du Fonds d'Intervention Communal 2016.

- la pose d'une main courante, de nez de marches, de bandes contrastées sur les contre-marches, et d'une dalle podotactile sur la dernière marche, a été effectuée en régie communale sur l'escalier menant à la scène.

Une dérogation pour absence de rampe d'accès à la scène avec plan incliné ou de monte-charge a été accordée pour disproportion financière.

• à la Mairie

- la construction d'une rampe d'accès à la Mairie avec plan incliné et garde-corps a été réalisée par l'entreprise CD (CHEZE Didier) pour un montant total de 4 031.28 € TTC

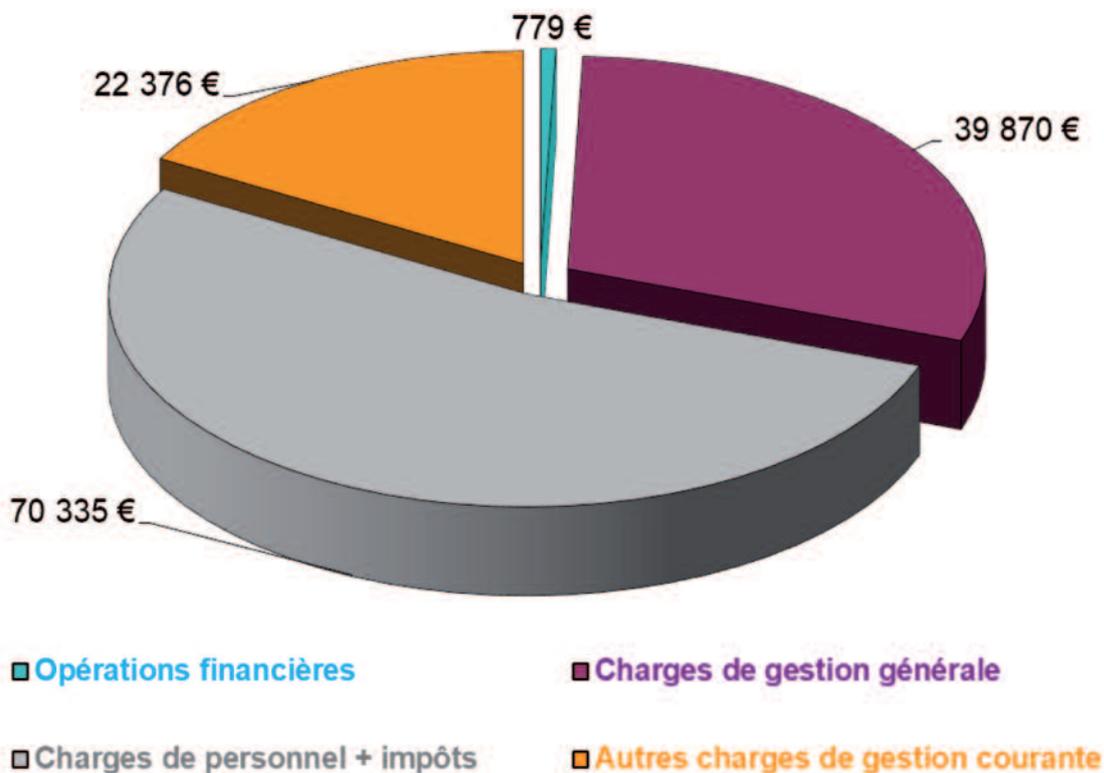
Il reste à réaliser :

• au cimetière : la matérialisation d'une place de stationnement PMR

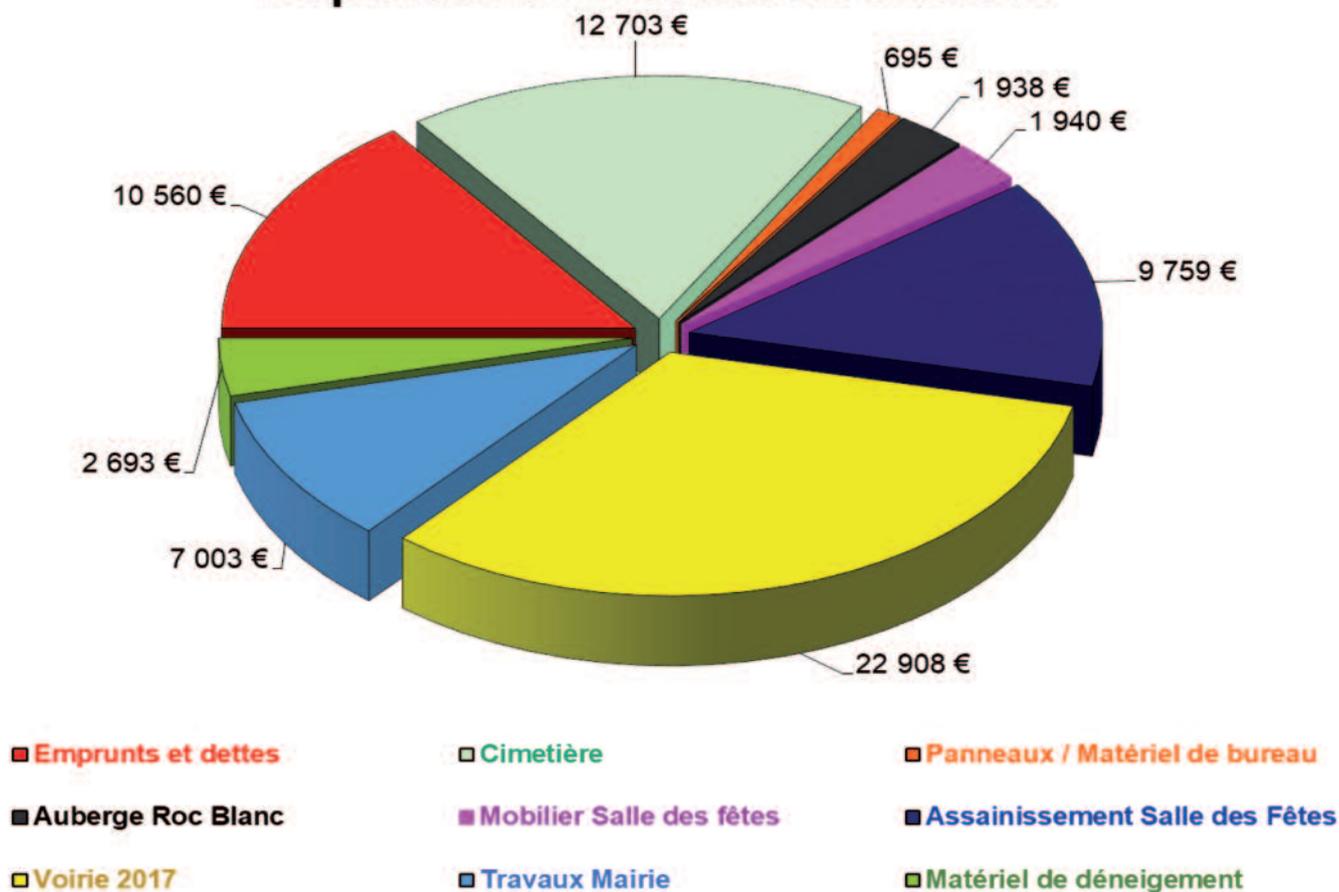
• à la Salle des Fêtes : la pose d'une tablette rabattable sur le côté du bar (pour accès des fauteuils) et la matérialisation d'une place de stationnement PMR

• à la Mairie : mise en place de panneaux signalétiques sur le cheminement jusqu'à l'accueil de la Mairie, le changement de la poignée de la porte d'entrée, l'acquisition d'une boucle à induction à destination des personnes malentendantes, la mise en place d'une tablette rabattable sur le comptoir d'accueil de la Mairie à destination des personnes en fauteuil, et la matérialisation d'une place de stationnement PMR.

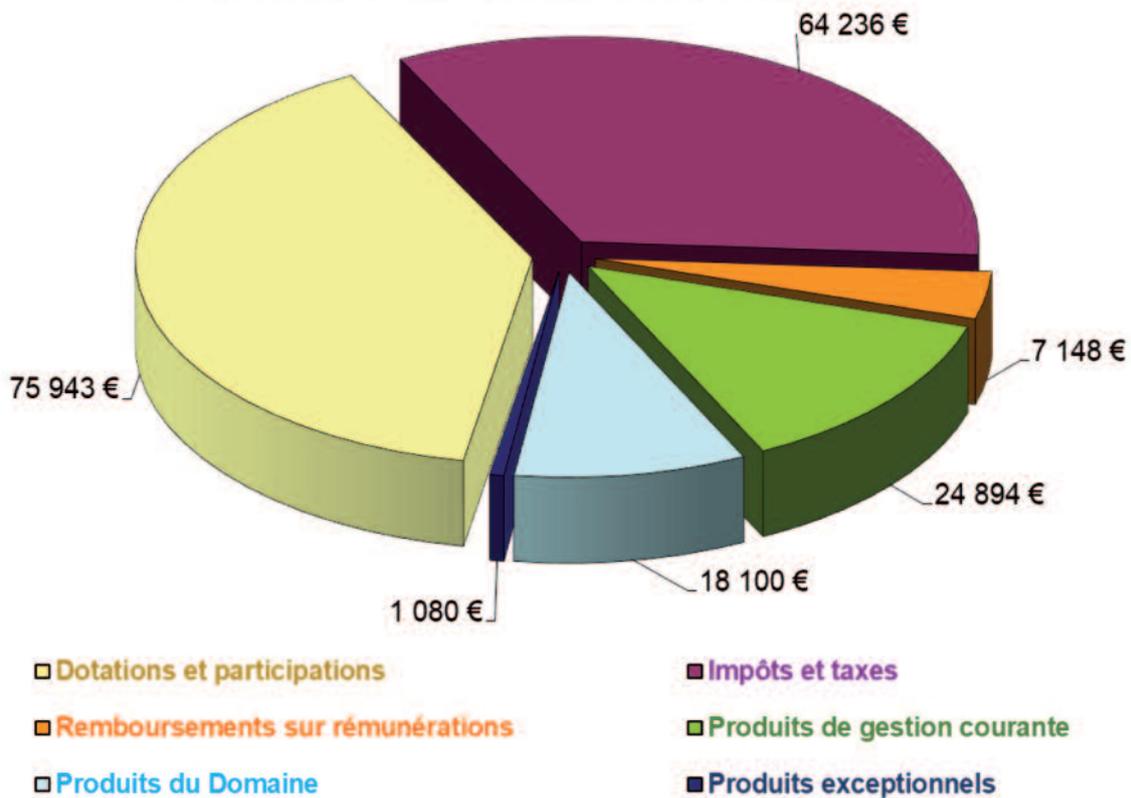
Dépenses de fonctionnement 2017



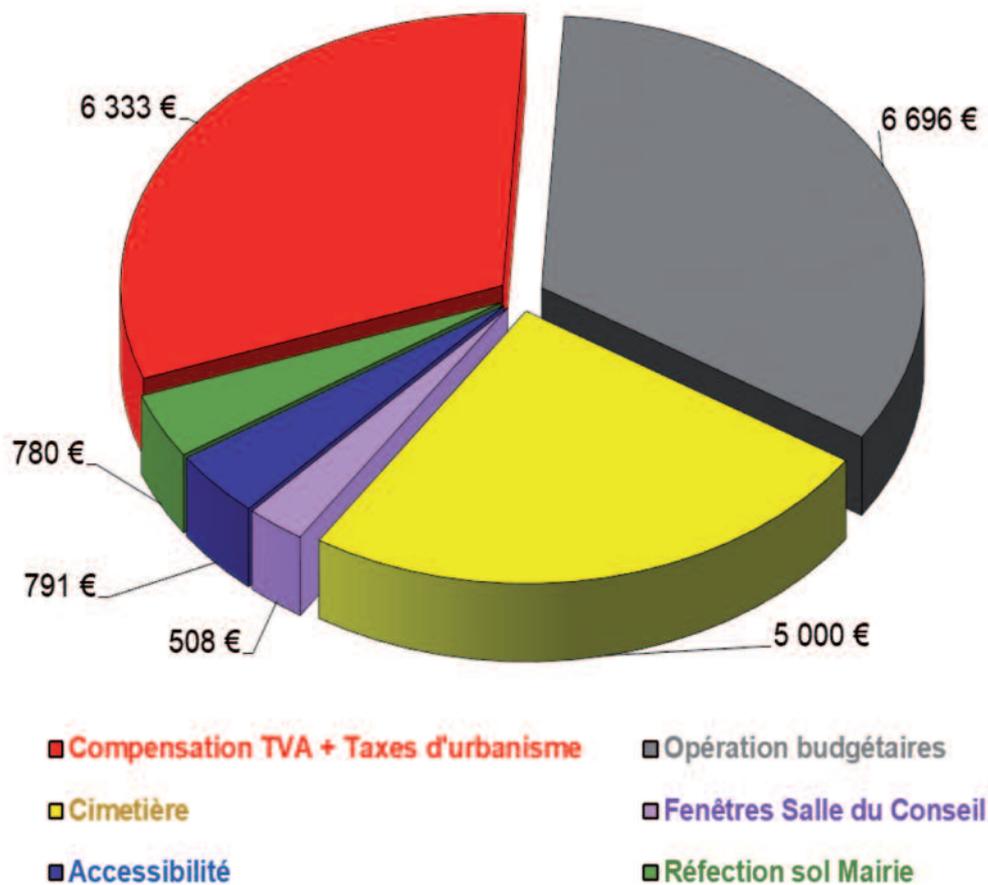
Dépenses d'investissement 2017



Recettes de fonctionnement 2017



Recettes d'investissement 2017



IMPÔTS LOCAUX 2017

	TAUX	PRODUITS D'IMPOSITION
Taxe d'habitation	8.89%	13 517.00 €
Taxe Foncière Propriétés Bâties	13.63%	17 335.00 €
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties	70.48%	26 343.00 €
TOTAL :		57 195.00 €

Le Conseil Municipal ne souhaitant pas augmenter les taux d'imposition, ils seront identiques en 2018.

○ ○ ○ **TARIFS 2018**

Votés le 17.11.2017

EAU

FACTURATION COMPTEUR ET RACCORDEMENT :

- Location annuelle du compteur : 58.00 €
En cas de changement de propriétaire en cours d'année, la location est facturée au prorata du nombre de mois d'utilisation du compteur par chaque propriétaire.
- Raccordement au réseau d'eau avec pose de 10 m de canalisation 600.00 €
- Pose de canalisation au-delà des 10 m compris dans le raccordement 15.00 €/ml
- Pose compteur postérieure à l'alimentation en eau 700.00 €
- Changement de compteur 100.00 €
- Repose compteur après dépose volontaire d'un compteur 300.00 €

FACTURATION DE L'EAU CONSOMMÉE :

- **0 m³ ≤ consommation totale annuelle ≤ 20 m³**
 → Application d'un forfait 0-20 m³ : 25.00 €
- **21 m³ ≤ consommation totale annuelle ≤ 500 m³**
 → Application du forfait 0-20 m³ pour les 20 premiers m³ : 25.00 €
 +
 → Facturation au m³ à partir du 21^{ème} m³ 1.05 €/m³
- **501 m³ ≤ consommation totale annuelle ≤ 1000 m³**
 → Application du forfait 0-20 m³ pour les 20 premiers m³ : 25.00 €
 +
 → Facturation au m³ du 21^{ème} m³ au 500^{ème} m³ 1.05 €/m³
 +
 → Facturation au m³ du 501^{ème} m³ au 1000^{ème} m³ 0.85 €/m³
- **Consommation totale annuelle supérieure à 1000 m³ :**
 → Application du forfait 0-20 m³ pour les 20 premiers m³ : 25.00 €
 +
 → Facturation au m³ du 21^{ème} m³ au 500^{ème} m³ 1.05 €/m³
 +
 → Facturation au m³ du 501^{ème} m³ au 1000^{ème} m³ 0.85 €/m³
 +
 → Facturation au m³ à partir du 1001^{ème} m³ 0.72 €/m³

La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique est facturée par m³ d'eau consommé conformément au taux fixé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et notifié à la commune annuellement.

SALLE DES FÊTES

LOCATION SALLE HORS CUISINE :

- | | |
|--|-----------------------|
| - Habitants de la commune : | 60.00 € |
| <i>Les habitants bénéficient d'une gratuité de location par foyer et par an.</i> | |
| - Particuliers extérieurs à la commune | 140.00 € |
| - Associations de la commune | Gratuit toute l'année |
| - Associations extérieures à la commune | 200.00 € |

SUPPLÉMENT LOCATION : UTILISATION DE LA CUISINE :

- | | |
|--|---------|
| - Habitants de la commune | 25.00 € |
| - Associations de la commune,
particuliers et associations hors commune | 50.00 € |

L'électricité est facturée 0.15 € le kilowatt et la consommation réelle de gaz est établie pour chaque utilisateur en fonction du prix en vigueur.

Un dépôt de garantie de 100.00 € est demandé à chaque locataire lors de l'établissement du contrat de location.

Un dépôt de garantie supplémentaire de 300.00 € est demandé pour l'utilisation de la sonorisation qui est mise à disposition gratuitement.

Un montant forfaitaire de 50.00 € sera facturé au locataire s'il est constaté, lors de l'état des lieux de sortie, que la salle des fêtes n'est pas rendue dans un état de propreté suffisant conformément au règlement.

SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE (RDJ DE LA MAIRIE)

Utilisation de la salle : une contribution forfaitaire de 5.00€ par utilisation est demandée aux locataires. Une facturation annuelle globale pourra être établie aux locataires ayant utilisé la salle à plusieurs reprises sur une année. Cette facturation récapitulera les dates d'utilisation de la salle.

Un registre d'occupation de la salle est tenu en Mairie afin d'éviter le chevauchement de deux manifestations le même jour.

CIMETIÈRE

CONCESSIONS À PERPÉTUITÉ :

- Concession de terrain
100.00 € le m²

CONCESSIONS TRENTENAIRES :

- Case du columbarium (pour 2 urnes)
400.00 € la case



RÉALISATIONS 2017

➔ Voirie

Le programme de voirie 2017 a été le suivant :

- Chemin du village de La Gonie
- Accès existant à l'Auberge du Roc Blanc

Ce programme a été réalisé par l'entreprise COLAS Rhône-Alpes Auvergne courant de l'automne 2017.

La réfection du chemin de La Gonie pour un montant total Hors Taxes de 19 090,00 € a été financée en partie grâce à une subvention du Département du Puy-de-Dôme, accordée à notre commune au titre du Fonds d'Intervention Communal 2017, à hauteur de 27,90 % du montant total H.T. des travaux réalisés.



➔ Réfection des murs nord et sud du cimetière communal



Des travaux de consolidation et de protection des murs Nord et Sud du cimetière communal ont été réalisés par l'entreprise CD Maçonnerie (Didier CHEZE) de Palladuc. Ils ont consisté au renforcement des murs concernés et à leur protection face aux intempéries par la pose d'une cadette.

Coût total H.T. de l'opération : 10 586,00 €

Subvention accordée : Dotation d'Équipement des Territoires

Ruraux (DETR) 2017 à hauteur de 30% du montant total H.T. des travaux.



➔ Aménagement des bâtiments communaux

Mise aux normes du système d'assainissement individuel de la Salle des Fêtes

Coût total H.T. de l'opération : 8 132,55 €

Financement grâce à une subvention de 80% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme



Changement des fenêtres du hall de la Mairie (travaux de rénovation thermique)

Coût total H.T. de l'opération : 5 155,68 €

Subvention accordée : Fonds d'Intervention Communal (FIC) du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme 2017 à hauteur de 27.90% du montant total H.T. des travaux réalisés.



➤ Acquisition foncière

Sur décision du Conseil Municipal, lors de sa séance du 07 avril 2017, la commune de Sainte-Agathe a fait l'acquisition de deux parcelles de terrains nus constructibles, appartenant à Monsieur Bernard DOZOLME. Ces terrains se situent au droit de la parcelle cadastrée section AO n°190, sur laquelle se trouve le bâtiment de la Mairie.

Lesdits terrains, cadastrés section AO n°272 et 273 d'une contenance totale de 12 978 m², sises « Les Gouttes » à Sainte-Agathe, ont été cédés par le vendeur au prix de 16 500 €.

Cette acquisition a été décidée, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, notamment dans le but, à terme, d'élargir et donc de faciliter l'accès au rez-de-jardin de la Mairie où se trouve l'entrée de l'Auberge du Roc Blanc. En effet, le chemin actuel est pentu ce qui rend l'accès des véhicules difficile, notamment en période hivernale.

Le Conseil Municipal a opté pour une gestion en régie des modalités pratiques de l'acquisition et ce, afin de s'affranchir des frais de notaire liés à l'établissement de l'acte de cession.

En effet, conformément à l'article L.1311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales, les maires sont habilités à recevoir et authentifier les actes administratifs concernant les droits réels immobiliers.

➤ Viabilité hivernale

Les chaînes à neige du tracteur communal ainsi que les plaques de caoutchouc sur la lame de déneigement qui étaient abîmées, ont été remplacées pour permettre une campagne de déneigement efficace cet hiver.

Coût total H.T. de l'opération : 2 244,00 €

L'acquisition des chaînes à neige a été subventionnée par le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme au titre de la viabilité hivernale.

Plan de financement final :

Autofinancement : 1 444,00 €

Subvention du département pour les chaînes à neige : 800,00 €



PRÉVISIONS 2018

➤ Voirie

Programme de voirie 2018 :

Curage des fossés situés le long des voies communales suivantes :

- Voie communale de La Gonie sur 190ml
- Voie communale de Raynaud sur 145ml
- Voie communale de Drulhe sur 610ml
- Voie communale de La Chassagne sur 80ml
- Voie communale de La Bonnetias 1^{ère} partie sur 250ml
- Voie communale de La Bonnetias 2^{nde} partie sur 135ml

- Voie communale du Mousset sur 390ml
- Voie communale de Mary sur 200ml
- Voie communale de Raffy sur 240ml
- Voie communale du Buisson sur 70ml
- Voie communale du Mas Thermilhat sur 60ml
- Voie communale du Suchel sur 50ml
- Voie communale de Navaron sur 135ml
- Voie communale entre Navaron et la piste forestière sur 100ml
- Voie communale de Navaron après la piste forestière sur 60ml
- Voie communale de Rochemulet sur 130ml

Soit un total de 2 845 ml de fossés.

Coût total prévisionnel H.T. : 9 957,50 €

Subvention sollicitée auprès du Département du Puy-de-Dôme : Fonds d'Intervention Communal 2018 (en priorité 1) à hauteur de 27,90% du montant total H.T. des travaux

Subvention sollicitée auprès de l'Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (en priorité 2) à hauteur de 30% du montant total H.T. des travaux

➤ **Protection des murs du cimetière**

Travaux de protection du mur Est en remplaçant les tuiles existantes abîmées par une cadette coffrée, assortis de travaux de crépissage intérieur des murs nord et sud.

Ces travaux ont pour but de protéger les murs des intempéries et donc de pérenniser la consolidation globale des murs d'enceinte du cimetière.

Coût total prévisionnel H.T. : 12 245,80 €

Subvention sollicitée auprès de l'Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (en priorité 1) à hauteur de 30% du montant total H.T. des travaux

➤ **Réfection de la façade Sud de la Salle des Fêtes**

Réfection de la peinture sur la façade sud de la Salle des Fêtes. Ces travaux ont pour principal but de mieux protéger la façade de la Salle des Fêtes, la plus exposée aux intempéries. La lasure, qui ne permet pas une protection suffisante du bois sera remplacée par une peinture de haute qualité, adaptée aux extérieurs exposés.

Coût total prévisionnel H.T. : 2 604,00 €

Subvention sollicitée auprès du Département du Puy-de-Dôme : Fonds d'Intervention Communal 2018 (en priorité 2) à hauteur de 27,90% du montant total H.T. des travaux

Subvention sollicitée auprès de l'Etat : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2018 (en priorité 3) à hauteur de 30% du montant total H.T. des travaux.

ÉVÈNEMENTS & ANIMATIONS

COMMÉMORATIONS 2017

• Le 19 mars 1962



Cette année, quelques anciens combattants des communes alentours se sont joints aux saintagathois, lors de la cérémonie de commémoration du 19 mars 1962 qui s'est tenue le dimanche 19 mars 2017 au monument aux morts de la commune.

• Le 8 mai 1945



↳ Vœux de la municipalité

Le 21 janvier 2017, les élus de la commune, accompagnés de Madame BEVILLARD Caroline, Conseillère Régionale et de Monsieur Eric DUBOURGNOUX, suppléant du Député André CHASSAIGNE, ont présenté leurs vœux à la population.



• Le 11 novembre 1918



Une cérémonie de commémoration très émouvante cette année avec une lecture à deux voix, celles de Lina COELHO et d'Éliane DOZOLME, d'un poème sur les horreurs de la guerre. Les lectrices ont su communiquer les émotions retranscrites dans le texte, aux anciens combattants, élus et habitants présents ce jour-là. Ce fut un bel hommage à tous ceux qui se sont battus et sont morts pour la France.



De nombreux habitants s'étaient déplacés pour l'occasion. Tous ont pu partager un moment de convivialité autour du verre de l'amitié, accueillant ainsi la nouvelle année de la meilleure façon.



LES ANIMATIONS ORGANISÉES PAR LA MAIRIE ET LE C.C.A.S.

↳ Le fougat 2017

Le 04 février 2017, le CCAS, perpétuant une tradition millénaire, a organisé un fougat sur le terrain de boules.

Les randonneurs qui, ce jour-là, étaient partis à la découverte du château de Montguerlhe, se sont joints à tous ceux qui étaient venus partager les guenilles et le vin chaud autour de l'ardent brasier du fougat. La soirée s'est poursuivie à la salle des fêtes où un casse-croûte campagnard a été dégusté par plus de 80 participants.



↳ Repas estival du CCAS

Beau succès encore cette année pour le repas estival organisé par le CCAS, à l'occasion de la fête patronale.

Le dimanche 09 juillet 2017, la salle des fêtes communale a accueilli de très nombreux gourmands qui ont profité ensemble, de cette belle journée. Le spectacle dansant des « Pastouriaux » de Noirétable a ravi les participants dès l'apéritif. Guy VIALLE était également de la fête, et a animé joyeusement la fin du repas au son chantant de son accordéon. Quant à la calèche, elle a encore une fois, promené petits et grands sur les chemins de la commune. Un grand merci à tous les membres du CCAS ainsi qu'aux nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps et de leur énergie à l'organisation de cet événement.

Rappelons que les bénéfices générés par cette manifestation servent à financer le repas et le colis de Noël de nos aînés.



↳ Le retour de la Brocante

La brocante-vide greniers de Sainte-Agathe a fait son grand retour le dimanche 03 septembre 2017 dans le Bourg de la commune.

Les membres du CCAS avaient décidé de redonner vie à ce rendez-vous qui n'existait plus depuis cinq années.

Une belle réussite pour une reprise, avec plus de 60 exposants qui ont animé le village tout au long de la journée et un repas qui a été servi à plus de 110 personnes.

La douzaine de volontaires ayant permis de concrétiser le projet, a vu ses efforts récompensés par ce succès et elle redouble de motivation pour renouveler la brocante en 2018, Merci à eux.

↳ **Les journées du patrimoine**

Dans le cadre des journées européennes du patrimoine 2017, la commune a organisé le samedi 16 septembre 2017 une conférence-débat présentée à 18h30 à la Mairie, par Michel SABLONNIERE, passionné par l'histoire de notre territoire. Une trentaine de personnes ont participé et ont pu notamment découvrir les origines du patrimoine terrien de Sainte-Agathe et des communes voisines. Le lendemain, Eliane DOZOLME a mené une trentaine de randonneurs sur les chemins, à la découverte de la hêtraie et de son histoire. Et dans l'église, tout au long de la journée, Régine DUMAS, Marie-Claude LATIMIER et Michel SABONNIERE se sont relayés pour faire visiter le monument et narrer aux visiteurs l'histoire de la légende de Sainte-Agathe. Deux journées très enrichissantes, qui ont offert aux participants, une plongée historique dans une partie du patrimoine de notre chère commune.



↳ **Sur nos chemins au fil des saisons**

La municipalité proposa pas moins de 3 balades à ses habitants et aux communes environnantes.



Ainsi, le 4 mars une trentaine de personnes se lança sur le "Chemin de Monguerlhe", bravant le vent, la pluie et le froid. Après avoir traversé le village de la Vacherie, le groupe prit la direction des 4 chemins et arriva au sommet de la colline, où à un peu plus de 800m d'altitude, aux confins des communes d'Escoutoux, Celles-sur-Durolle et Sainte-Agathe, s'élèvent les ruines du Château de Montguerlhe. Michel Sablonnière, retraça alors l'histoire de cette forteresse militaire érigée au XI^{ème} siècle, et dont l'activité se poursuit jusqu'à la fin du XVI^{ème} siècle.

Sur le chemin du retour, il évoqua au village de Drulhe les moulins à huile et à farine, fort nombreux jusqu'au début du XX^{ème} siècle. La soirée se prolongea autour d'un verre de vin chaud et d'une bonne soupe.

La journée du patrimoine, fut également l'occasion de présenter à une vingtaine de visiteurs, la hêtraie s'étendant sur plus de 80 ha du sommet du Roc Blanc jusqu'au pied des villages du Suchel à l'est et de Mary à l'ouest. Cette forêt, née spontanément suite à la désertification des campagnes françaises après la première Guerre Mondiale, est essentiellement exploitée pour le bois de chauffe. Aujourd'hui elle est menacée, par la plantation de résineux dont le rendement est meilleur.

Enfin, le 28 octobre une nouvelle balade de 14km fut organisée. Et cette fois le soleil était au rendez-vous. Une soixantaine de personnes de 7 à 77 ans, traversa pas moins de 10 villages. Michel Sablonnière eut l'occasion d'évoquer à chaque étape tantôt l'histoire de la commune, tantôt l'architecture. Après 4 heures d'effort, tout le monde se retrouva pour partager un bon repas et promis de se retrouver très vite.

Alors rendez-vous pour le traditionnel fougat de début mars.

LA MAIRIE - LE C.C.A.S.

➤ Inauguration de la Croix du Bé



Le 25 juin 2017, en présence d'Éric DUBOURGNOUX, Député suppléant de notre circonscription, d'Olivier CHAMBON Vice-Président du Conseil Départemental et Maire de Celles-sur-Durolle, de Didier CORNET, Maire de Viscomtat, de Jean-François DELAIRE, Maire de Vollore-Montagne, de Daniel BALISONI, Maire de Sainte-Agathe, de l'Abbé SEGUIN, ancien curé de Vollore-Ville, l'implantation de la Croix du Bé a été fêtée par une centaine de personnes qui s'étaient déplacées pour soutenir cette action intercommunale, initiée nous vous le rappelons, par Jean GUELON,

Maire Honoraire de Vollore-Montagne et Régine DUMAS, ancien Maire de Sainte-Agathe.

Un soleil estival et l'azur d'un ciel sans nuage sublimaient cette simple croix en chêne du pays, taillée avec générosité par un amoureux de Sainte-Agathe et de ses traditions. Après les discours et une très sobre bénédiction par l'Abbé SEGUIN, un repas campagnard, préparé est servi par des bénévoles des trois communes sur de longues tables ombragées, a réjoui tous les participants jusqu'au milieu de l'après-midi.

Voici un court extrait du discours prononcé à cette occasion par le Maire de Sainte-Agathe : « Bien entendu, Didier, Jean-François et moi-même, avons des convictions morales et philosophiques personnelles mais, par définition nous sommes des laïcs. Aussi, nous laissons à chacun le soin d'apprécier à sa façon ce beau monument. Certains y verront un symbole religieux, d'autres un simple outil de signalisation de la croisée des chemins de nos trois communes. Cependant nous sommes persuadés que tous comprendront que cette croix est un symbole de rassemblement des hommes de bonne volonté quels que soient leurs croyances, un symbole d'amitié, un symbole d'amour... »



➤ Repas des membres du CCAS

Les membres du CCAS de Sainte-Agathe œuvrent toute l'année à l'organisation de diverses manifestations permettant d'animer régulièrement notre commune. La logistique de tous ces événements demande à chacun, un grand investissement personnel mais aussi beaucoup de leur temps.

Pour les remercier chaleureusement de leur implication et de leur volontarisme constants, le maire et ses deux adjoints, ont souhaité leur offrir un repas à l'Auberge du Roc Blanc.

Le samedi 11 novembre 2017, le groupe de joyeux bénévoles s'est donc réuni pour un moment gourmand et particulièrement convivial chez Magalie.



Repas de Noël des aînés et des agents communaux et arbre de Noël des enfants 2017



Le dimanche 10 décembre 2017, le repas de Noël a régalé cette année environ 70 convives. Il était, comme à l'accoutumée, orchestré par les membres du CCAS de Sainte-Agathe avec l'aide précieuse de fidèles bénévoles. Les aînés et les agents de la commune étaient heureux de partager, tous ensemble, un bon moment de convivialité autour d'un repas

délicieux et copieux. À l'heure du goûter, les enfants saintagathois, qui avaient rendez-vous avec le Père Noël, ont rejoint la grande tablée. Puis, dans sa grande générosité, le Père Noël a distribué des jouets aux petits et des colis gourmands aux grands. L'après-midi s'est terminée dans la joie et la bonne humeur.



SPECTACLES

Festival de théâtre amateur organisé par l'association « Art Culture et Patrimoine » (ACP)

Dans le cadre du festival de théâtre « ART-SCÈNE AU PAYS DE COURPIÈRE », organisé tous les deux ans par ACP, « Les Compagnons du Théâtre de Messeix » et « Les Pièces Montées de la Couze », en partenariat avec la commune de Sainte-Agathe ont proposé, le dimanche 19 mars 2017, sur la scène de la salle des Fêtes, une matinée théâtrale au cours de laquelle ont été présentées une saynète farfelue : « Pourquoi la biscotte » puis une comédie en 3 actes : « Vous êtes ici chez vous ».

Les spectateurs qui ont rempli la salle, ont fait travailler leurs zygomatiques devant des représentations humoristiques très réussies.



Pièce de théâtre en patois

Suite au succès du divertissement en patois de l'année précédente par la troupe « Lu Japand d'aneu », un nouveau spectacle a été présenté à la salle des fêtes, le dimanche 02 avril 2017, toujours sous la direction de Michel GILBERT. Cette fois, le public, venu en nombre, a assisté à une pièce de théâtre intégralement jouée en patois, très joyeuse et bien menée.



SPECTACLES

↳ Les Concerts de Vollore à Sainte-Agathe

Dans une église bondée, la famille CLEMENT nous a offert un magnifique concert, le samedi 29 juillet 2017, à 20h30 à Sainte-Agathe.

La parfaite maîtrise d'une grande diversité d'instruments, par le groupe musical, fondé en 2006, à l'initiative d'Odile et de François CLEMENT, a offert aux mélomanes initiés comme aux novices, un grand voyage musical. Les interprètes ont su mettre à la portée de tous, une musique classique de qualité.



POPULATION

ETAT CIVIL 2017

■ Décès

- Le 20 janvier 2017, est décédée Denise CHASTEL née BARGE originaire de La Dardie.
- Le 24 avril 2017, est décédé Fernand CHEZE, originaire de l'Obarige.



- Le 17 novembre 2017, est décédée Geneviève CHAPET née VALLÉ, originaire de La Chassagne.

Toutes nos condoléances aux familles.

■ Naissances

- Le 15 avril 2017, est né Benjamin CROCOMBETTE, fils d'Aurore BARGES et d'Étienne CROCOMBETTE domiciliés à La Chassagne

Toutes nos félicitations aux jeunes parents !

A NOTER

↳ Recouvrement des impôts

À compter du 1^{er} janvier 2018, le recouvrement de vos impôts (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières) sera assuré par le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de THIERS et non plus par la Trésorerie de COURPIÈRE.

Adresse : SIP de Thiers - Avenue du Bon Repos
BP 121 - 63303 THIERS

Téléphone : 04.73.51.77.11

Horaires : Lundi - Mardi - Vendredi
08h30-12h00 et 13h30-16h00

Mercredi 08h30-12h00

Jeudi 13h30-16h00

Pour toutes vos démarches auprès des SIP sans vous déplacer, le site www.impots.gouv.fr est à votre disposition 24h/24 et 7J/7

↳ Gestion du cadastre

À compter du 1^{er} janvier 2018, la gestion du cadastre (consultation et délivrance d'extraits de la matrice cadastrale, consultation et délivrance d'extraits de plans, dépôt de déclaration suite à achèvement de travaux, contentieux d'attribution de taxes foncières, etc.), sera assurée par la cellule foncière mutualisée « Riom-Thiers » du service des impôts des particuliers (SIP) de RIOM et non plus du SIP de THIERS.

Adresse : SIP de Riom 49, rue de Toulon - BP 10047
63206 RIOM CEDEX

Téléphone : 04.73.64.49.40

Horaires : Lundi - Mardi - Jeudi 08h30-12h00
et 13h30-16h00

Mercredi - Vendredi 08h30-12h00

Pour la consultation de plans cadastraux sans vous déplacer, le site www.cadastre.gouv.fr est à votre disposition 24h/24 et 7J/7

Les informations cadastrales, à titre consultatif, restent bien entendu également disponibles dans votre Mairie.

A NOTER**↳ Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2018**

Comme vous le savez, suite à la fusion des communautés de communes de notre territoire au 1^{er} janvier 2017, la communauté de communes de la Montagne Thiernoise (CCMT) a rejoint la nouvelle communauté de communes Thiers Dore et Montagne (CCTDM).

Les communes membres de la CCMT étaient adhérentes du Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) pour la collecte de leurs déchets. Le SBA a d'ailleurs continué d'assurer cette collecte jusqu'au 31 décembre 2017. Mais, dans un souci d'harmonisation des prestations de services entre toutes les communes membres de TDM, le conseil communautaire a décidé, courant 2017, de sortir du SBA toutes les communes adhérentes, et de créer dans le même temps, un service commun de collecte à l'échelle de la nouvelle communauté de communes. Ce service vient en remplacement de tous les services préalablement existants, à compter du 1^{er} janvier 2018.

De ce fait, le SBA n'est plus en charge, depuis le début cette nouvelle année, de la collecte des déchets de notre commune. Les tournées de ramassage sont maintenant uniquement assurées par les services de TDM. Pour autant, les usagers gardent leurs bacs individuels.

Chaque foyer a reçu, en toute fin d'année 2017, un dépliant d'informations distribué par TDM, sur lequel se trouvent le calendrier de collecte prévu pour l'année 2018 ainsi que des consignes de tri.

Voici un résumé des jours de collecte sur Sainte-Agathe pour cette année :

Jour de collecte des bacs « verts » (ordures ménagères) : tous les mardis

Jour de collecte des bacs « jaunes » (tri sélectif) : le vendredi des semaines paires

Pensez à sortir vos bacs la veille des jours de collecte après 18 h.

Jours de rattrapage des jours fériés :

- fête du travail : mercredi 02 mai 2018
- 08 mai 1945 : mercredi 09 mai 2018
- Noël : lundi 24 décembre 2018

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter le service déchets ménagers de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne aux coordonnées indiquées ci-dessous :

Adresse : 20, rue des Docteurs Dumas 63300 THIERS

Téléphone : 04.73.53.93.08 - Mail : accueil.dechets@cctdm.fr

Horaires : Mardi de 14h00 à 17h00 - Mercredi de 08h30 à 12h00 - Jeudi de 08h30 à 12h00

RAPPELS DE RÉGLEMENTATION**↳ Plantations en bordure de voie publique**

L'article R.116-2 du code de la voirie routière punit, au titre de la police de la conservation, de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe le fait d'établir ou de laisser croître, en l'absence d'autorisation, des arbres ou haies à moins de deux mètres de la limite du domaine public routier. Toute plantation nouvelle en deçà de cette limite constitue une infraction et les plantations existantes sont soumises à une obligation d'élagage des branches et des racines à l'aplomb de la voie, à la diligence des propriétaires ou, à défaut, par une mesure d'office de l'administration et aux frais de ces derniers. Ces dispositions relèvent des textes intervenus en 1989 portant codification du code de la voirie routière en ce qui concerne les plantations longeant les routes départementales et communales.

Ce rappel réglementaire est destiné aux propriétaires privés ayant des plantations en bordure de voie publique sur la commune de Sainte-Agathe. Ils sont priés de faire le nécessaire concernant le dégagement de leurs plantations en bordures et sur les voies communales et départementales afin d'assurer la sécurité du passage de tous les véhicules.

En effet, ces dernières années, les phénomènes météorologiques comme les chutes de neige lourde ou les vents violents sont en recrudescence. Ces intempéries augmentent les risques de chutes d'arbres et/ou de branches sur les voies ce qui met en danger les usagers de la route.

Un entretien régulier par l'élagage des plantations proches des routes constitue un moyen de prévention efficace de ces risques.

Dans l'intérêt de tous, merci de bien vouloir tenir compte de ces recommandations.


Nostalgie...

**Quand les cris et les rires des enfants égayaient le centre du village...
 La vie à l'école de Sainte Agathe de 1967 à 1973 par Jean-Louis David**

Notre petite famille est arrivée à Sainte-Agathe fin août 1967. Nous habitons au-dessus de l'actuel secrétariat de mairie. La salle de classe se trouvait côté auberge, tenue à l'époque par Monsieur DUFRAISSE. Une vingtaine de tables, certaines d'un âge respectable, entourait un gros poêle en fonte qui avait la désagréable habitude de protester en lâchant une bouffée âcre et jaunâtre lorsqu'il était trop chargé en boulets de charbon.

À la demande des familles, ma femme a créé la cantine, d'abord dans la cuisine de la colonie, puis, plus pratique, dans une salle à côté de notre appartement. Elle entretenait aussi la propreté de la classe et allumait aussi le poêle le matin.

Les repas étaient des moments de détente : la vie de la commune était passée en revue, émaillée parfois de termes locaux qui faisaient rire tout le monde.

Raconter ces années passées en classe unique serait beaucoup trop long, je n'évoquerai que quelques anecdotes. La première se situe le samedi matin en décembre et janvier. Je sentais une certaine excitation ces jours-là. Devant la ferme de la famille BUISSON, se préparait la cérémonie du cochon : sa fin était commentée en direct - aujourd'hui on dirait « en live » - par les plus grands qui se soulevaient de temps en temps - ils le tombent, ils le couinent, ils pompent, ça y est, il est « buqué ».

Pendant ces hivers froids et les neigeux, les parties de luge dans le pré du Pêpe occupaient l'interclasse après la cantine.

Les descentes, les remontées se succédaient jusqu'à la reprise des cours ; curieusement l'après-midi était très très calme.

Il y a même eu une piste de bobsleigh avec des virages relevés, taillés dans de grandes boules de neige. La descente se faisait dans des sacs de plastique épais qui, parfois, passaient par-dessus bord avec le pilote. Je me rappelle aussi des deux ou trois années où le rallye Stuttgart / Lyon-Charbonnières a traversé Sainte-Agathe. La fin du samedi après-midi se passait dans le pré à la sortie d'un virage : on regardait les « Alpines » bleues avec leurs pneus cloutés, faire des travers sur la route enneigée.

Au 3^{ème} trimestre, autres grands moments.

Avant l'obligation du passage en 6^{ème} pour l'année scolaire 1970-1971, les élèves de 14 ans préparaient le « certif ». En plus des épreuves purement scolaires, nous préparions les chants obligatoires et dans la cour, les « enchaînements » de gym, les sauts, la montée à la corde.

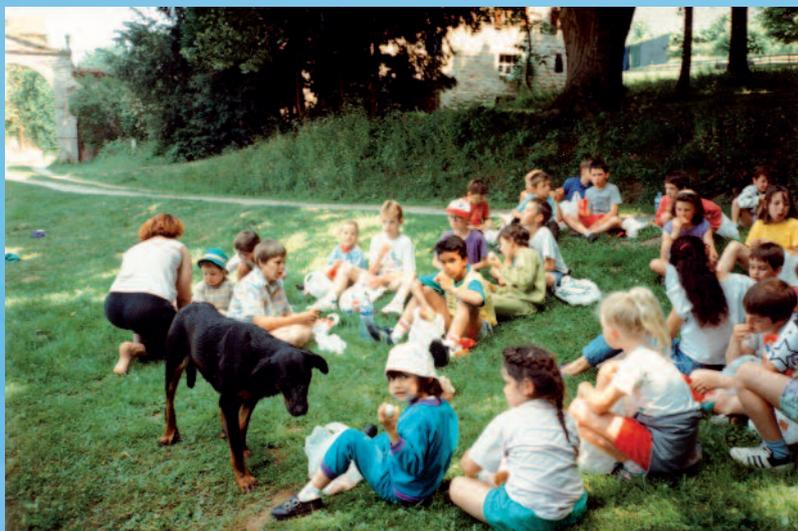
Et à d'autres moments ma femme descendait dans la classe pour apprendre la couture aux filles.

L'arrivée des grandes vacances annonçait le déménagement de la classe et la venue de la « colo ».

Avec Pierre DUMOUSSET, l'employé de la commune, tous les deux, nous entreposions les tables dans la cure, alors inhabitée.

Puis arrivait tout le personnel de la colonie : employés, moniteurs, monitrices, avec, à leur tête le directeur Jean-Claude BADEAU et sa famille.

Pendant deux séjours de 3 semaines, 60 enfants animaient le bourg : sorties, passages des parents, quels bons moments nous avons passé avec eux !



*Pique-nique au château de
 Vaulx des enfants de l'école
 avec leur institutrice
 Micheline.*

FERMÉE DEPUIS 1979

L'école de Saint-Agathe a rouvert ses portes



Fermée depuis 1979 en raison du nombre insuffisant d'élèves (trois enfants), l'école communale de Sainte-Agathe vient de réouvrir ses portes à l'occasion de la rentrée scolaire 1985-1986. Lundi matin, 16 enfants de la commune de Sainte-Agathe ont repris le chemin de l'école comme des milliers de petits Français.

Regroupés dans une classe commune les élèves, qui auront M. Griffon pour instituteur, suivront, suivant leur âge, des cours de C.P. ou C.M. et les plus jeunes (à partir de quatre ans) seront en section infantine. Mme Roussel Annie s'occupera à temps partiel des tâches matérielles concernant les petits.

La salle de classe, qui n'avait pas servi depuis 1979, a été entièrement rénovée (peinture, chauffage, éclairage, abaissement des plafonds...).

Un ramassage scolaire et une cantine sont également en service.

Après que les parents aient installé les enfants et séché les quelques larmes versées comme tous les jours de rentrée, tous se sont retrouvés en compagnie de M. Lescuyer, inspecteur d'Education nationale, et de M. Burias, maire de la commune, pour choquer le verre de l'amitié à l'occasion de la réouverture de l'école de Sainte-Agathe.

Il y a 32 ans, l'école communale de Sainte-Agathe, après 6 longues années de fermeture, fonctionnait de nouveau... Hélas, pour refermer définitivement quelques années après.

Légende photo journal :

Rangée d'adultes de gauche à droite :

Monsieur BURIAS, Maire, Monsieur LESCUYER, Inspecteur d'académie, Monsieur GRIFFON, Instituteur, Madame ROUSSEL Annie, Monsieur GOYON Roger, Adjoint au Maire.

Enfants debouts de gauche à droite :

Marylin ROUSSEL - Julien OLIVIER - David MATHÉ - Stéphane FAYARD - Éric MALANÇON

Enfants assis de gauche à droite :

Fabien MICHARD - Manu FAYARD - Mélanie AVARD - Magalie MATHÉ - Eddy DUMONTET

Jean-François TERRASSE - Camille MICHARD - Cyprien GOUTTEPIFFRE



Dans le dernier bulletin municipal, les ruines du château de Montguerlhe avaient été évoquées, sans prétention, par quelques vers légers, à la portée des enfants.

Voici une autre approche de ce château ruiné qui est une pièce maîtresse de notre patrimoine.

L'auteur est Laurent MOSNIER de l'association « ESCOTAL ». Il a publié en 2000 un livre intitulé « MONTGUERLHE ».

➤ Pour le promeneur, un peu rêveur...

Ô promeneur, ne sois pas déçu ! Tu ne vois en moi que tas de pierres et broussailles. Tu as fait tant d'efforts pour me trouver à travers ce dédale de chemins et de bois et mon triste spectacle te désole : tu t'attendais certainement à mieux. Mais comme tu es venu me voir, je vais te raconter mon histoire...

Regarde les restes de mon mur Ouest et imagine le nombre d'aurores et de couchers de soleil qui m'ont caressé durant ce millénaire. Perché sur mon plateau, j'en ai subi des intempéries, des averses grignotant mon mortier et déchaussant mes pierres, tous ces orages et cette foudre qui venaient frapper ma tour. J'en ai connu des hivers rigoureux, des tempêtes de neige qui ont recouvert mes murs, sans parler des vents glaciaux qui sifflaient dans les fissures de mes enceintes. J'en ai vu des nuits étoilées et des nuits noires. Combien de fois j'ai conversé avec la lune sur ce satané temps qui passe. Les étés, parlons en : des chaleurs interminables où le soleil cognait sur mes pauvres pierres.

Et les hommes, ces êtres bizarres, ceux-là même qui m'ont créé ont fini par m'abandonner un beau jour, me trouvant trop vieux et inutile. Ces sont eux qui sont venus me démanteler et se servir de moi comme d'une vulgaire carrière. Et tous les jours qui ont suivi, j'ai écouté ce bruit insupportable de mes pierres qui tombent une à une ou par pan entier.

Pourtant, j'en ai vu flâner des rêveurs. Je me souviens de ce jeune romancier nommé Eugène, de cette charmante Lucy, de ce brillant Alexandre et plus récemment du curieux Jean-Luc et du pensif Michel... Et tous ces anonymes, qui, lors d'une promenade, sont venus me voir, moi la mystérieuse ruine. Et ces petits garnements qui sont venus jouer dans mes ruines, se prenant pour des chevaliers en armure et n'ont fait que



prendre plaisir à accélérer mon hémorragie. Aujourd'hui, je suis aveugle, je ne peux plus voir ma seigneurie entourée par cette forêt. Même mon nom, ils l'ont déformé : certains m'appelaient Montguerhe, d'autres Montguerlhy ou bien Montgerlhie ou encore Montguerlie.... Pourtant je m'appelle Montguerlhe, "le mont d'où l'on peut guetter".

Toi le rêveur qui m'écoute, approche-toi un peu, touche mes pierres, fait un effort et elles te parleront... Autrefois, j'étais un château puissant : du haut de ma montagne, je dominais la région. Ma tour maîtresse carrée et mes trois enceintes me donnaient belle allure et imposaient le respect à toutes les seigneuries environnantes. J'en ai vécu des guerres et des conflits, devenant tantôt auvergnat, tantôt forézien, cette frontière avait une sacrée bougeotte...

Et sans parler de ces générations d'hommes et de femmes que j'ai vu se succéder. Tous ces enfants que j'ai ensuite connu vieillards...

Ah, tu es toujours là, mes vieilles histoires ne te lassent pas. Je suis vieux et fatigué et l'avenir me paraît incertain. Pourtant, je m'accroche encore au milieu de ma forêt, espérant qu'un jour je reverrai à nouveau mon pays. Merci à toi promeneur d'avoir rompu un moment ma solitude. Tu devrais rentrer, car la nuit tombe vite dans ces bois sombres. Tu sais, j'ai encore beaucoup d'histoires à raconter, alors, à bientôt...

Laurent MOSNIER

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS SAINTAGATHOÏSES

Cet espace est réservé à l'expression libre des associations locales qui sont seules responsables de leurs propos.

Le chemin de Sainte Agathe



par Jean-Marc Pineau - Président

L'association forte de 50 adhérents a organisé en 2017, 2 week-ends de marche et suivi le balisage grâce à 20 bénévoles. Le parcours est en ligne sur le site de la maison du tourisme ainsi qu'au catalogue d'un voyageur. Malgré une météo neigeuse, 15 adhérents se sont retrouvés vendredi premier

décembre à Sainte Agathe pour la seconde assemblée générale de l'association suivi d'un repas à l'auberge du Roc Blanc.

L'association a reçu le soutien financier de plusieurs communes situées sur le parcours (Sainte-Agathe, Vollore-Montagne, La Renaudie, Thiers) ainsi que celui du conseil départemental. Les amis de Sainte Agathe et Régine sa présidente sont toujours des soutiens précieux.

Pour 2018, des week-ends de marche seront proposés aux adhérents, il y aura toujours le suivi du balisage et deux nouveautés : une journée cueillette de plantes sauvages sur un petit bout du chemin avec dégustation en fin de journée et l'organisation d'un festival de la marche.

Ce festival aura lieu le samedi 13 janvier 2018 à Thiers en présence de 3 grands voyageurs marcheurs qui présenteront leurs périple en diaporamas et photos.

L'association compte dans ses rangs plusieurs habitants de la commune de Sainte Agathe dont notre secrétaire Florence Malançon.

<http://www.lechemindesainteagathe.fr/>

COLLECTIF INTERGENERATIONNEL



Depuis environ 2 ans, à l'initiative de quelques habitantes de Sainte-Agathe : Marithé, Sylvie, Marie et Michelle, la salle intergénérationnelle, située au rez-de-jardin de la Mairie, accueille petits et grands un samedi par mois, dès 14 heures, pour un après-midi convivial ouvert à tous.

Une quinzaine d'habitants de tous âges, se retrouve autour de jeux de société et de bons gâteaux pour partager cet après-midi ensemble.

Il y a les fans des jeux classiques comme la belote, le scrabble et la pétanque mais aussi ceux de jeux plus originaux et très divers qui sont apportés par les

participants eux-mêmes. C'est l'occasion de découvrir des jeux inconnus mais aussi des nouveautés comme le Wazabi, le Dixit, le Dobble, le Time's Up, le Skip-bo, le Möllky et tant d'autres. C'est toujours avec grand plaisir et dans une ambiance décontractée et amicale que tous les joueurs se retrouvent et échangent.

En complément des après-midis qui seront maintenus en 2018, nous proposerons une autre rencontre mensuelle en soirée.

Tous les participants sont informés par mail ou par téléphone, des jours et heures précis de chaque rendez-vous, une semaine avant la date.

Vous êtes les bienvenus lors de nos prochaines récréations !

Les prochains rendez-vous du samedi après-midi 14h :

- Le 13 janvier 2018
- Le 10 février 2018
- Le 10 mars 2018

Si vous êtes intéressés et/ou pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter :

- par mail sur starj63@orange.fr
- par téléphone au 06 70 29 54 86 ou 06 09 39 32 98

Les Amis de Sainte-Agathe

Par Régine DUMAS - Présidente



L'association « Les Amis de Ste-Agathe » continue, avec dynamisme à œuvrer dans la but d'entretenir et de rénover le petit patrimoine rural.

Après la restauration

du tableau représentant Sainte-Agathe et de la statue de Notre Dame de l'Assomption, nous avons entrepris, en partenariat avec la Municipalité, de faire restaurer les vitraux de Saint-Joseph et de Sainte Jeanne d'Arc, qui étaient en très mauvais état.

Pour cela, nous avons demandé trois devis et avons retenu celui de l'Atelier Thomas Vitraux qui était le moins disant, pour un montant total de 5 454.00 €. Pour faire face à cette dépense, un appel à souscription a été organisé et a rapporté la somme de 2 100.00 €. Afin de compléter les fonds nécessaires à cette restauration, Laurent MARTIN a bien voulu organiser cinq concerts au Château de Vaulx, suivis de buffets préparés par Philippe VAST : ces concerts ont produit la somme de 965.00 €.

Ensuite, l'association a pu, grâce aux cotisations de ses adhérents, donner la somme qui manquait pour payer la facture soit 2 389.00 €.

Je tiens ici à dire du fond du cœur un immense merci à tous les généreux donateurs et à toutes les personnes qui nous ont aidé bénévolement, par leur travail, à réaliser ce beau projet.

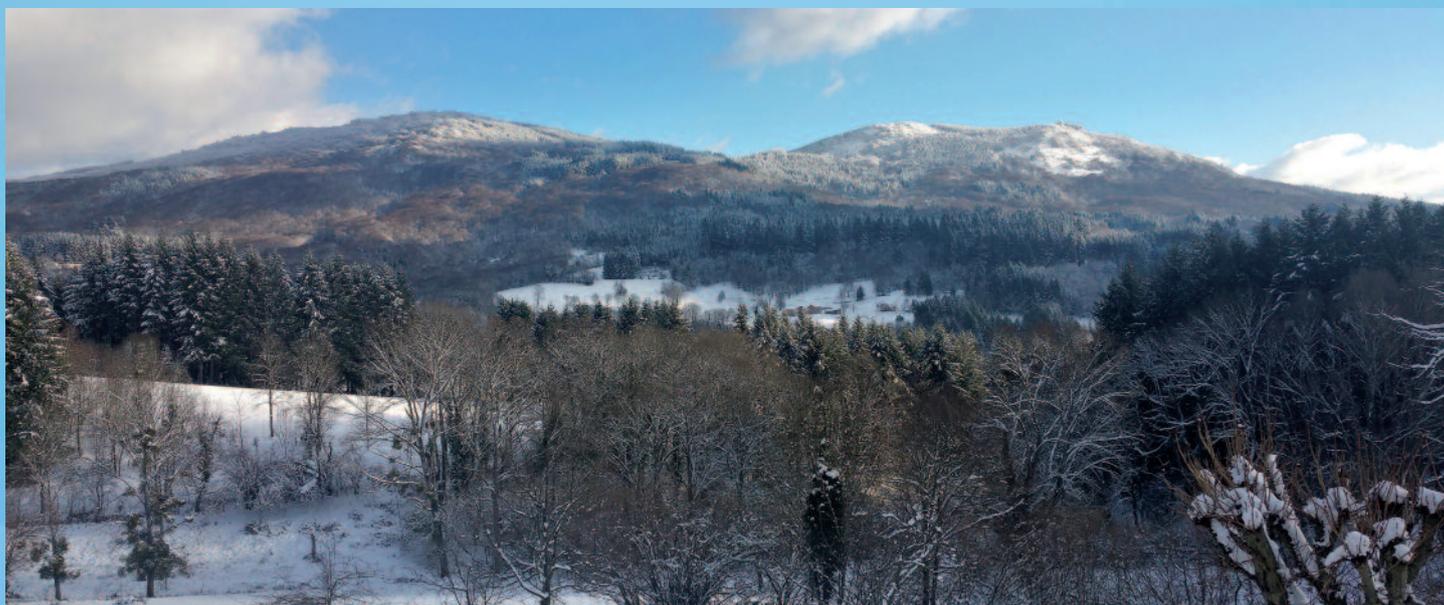
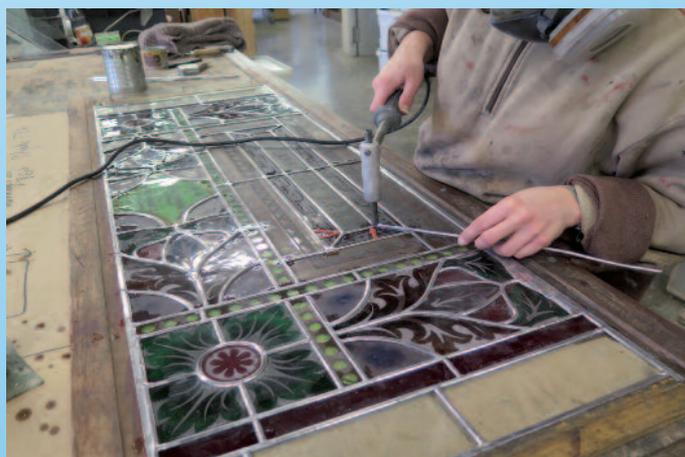
Merci également à l'Atelier Thomas Vitraux qui a magnifiquement restauré ces deux vitraux, qui ont retrouvé leurs belles couleurs et embellissent à



nouveau notre église. L'inauguration de la restauration aura lieu au printemps 2018.

Afin de continuer la tradition, nous fêterons la Sainte-Agathe le dimanche 11 février 2018 à l'Auberge du roc Blanc, autour d'un goûter.

Avant de terminer, je souhaite à tous les adhérents et habitants de la commune, une très belle année 2018 et surtout une bonne santé, qui est notre plus grande richesse.



↳ L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Sainte-Agathe



Par Jean-Yves ROQUES - Président

Une nouvelle saison vient de débuter avec ses lots de bonnes et mauvaises surprises...

Au rayon des bonnes, les populations d'animaux sont en augmentation ; incidence directe, les sangliers n'échappent pas à la règle...

Leur population est en train de croître dans notre département, les prélèvements sont à la hausse, la densité d'animaux atteint des indices jamais connus dans notre secteur, les dégâts sont bien sûr de plus en plus visibles (pas uniquement sur les cultures)...

Comment en sommes-nous arrivés là ?

L'homme n'est certainement pas étranger au phénomène comme chaque fois qu'une espèce est montrée du doigt...

Le biotope dans nos régions propose de plus en plus de refuge au grand gibier : abandon de zones agricoles, déforestation sans remplacement des forêts, conflits d'intérêts entre le monde

de la chasse et le monde agricole qui conduit à des aberrations parcellaires, luttés infondées entre les différents acteurs du monde de la chasse...La liste est longue...

Comment l'homme peut-il prétendre réguler les populations d'animaux afin de préserver cet équilibre cynégétique si fragile alors qu'il n'est préoccupé que par son égoïsme exacerbé ? Nous vivons à contre-sens, notre société ne s'appuie pas sur l'expérience et le vécu mais sur les idées reçues et véhiculées par nos détracteurs qui ont bien compris que le chasseur était capable de s'autodétruire...

A Sainte-Agathe, nous essayons d'apporter notre petite contribution à la bonne pratique de la chasse dans le Puy-de-Dôme tout en sachant que ce n'est pas sur une commune que l'on gère les populations de grand gibier... Alors, à quand les rassemblements à l'échelle de secteurs ?

Revenons à notre activité locale et 2018 n'échappera pas à nos rendez-vous festifs...

En effet, voici quelques dates à retenir :

- Samedi 6 janvier 2018, journée Vénérie sur renard avec le rallye Landier
- Dimanche 25 février 2018, repas propriétaires
- Samedi 24 mars 2018, repas dansant
- Dimanche 24 juin 2018, sanglier à la broche

En conclusion, nous tenons à remercier tous les propriétaires terriens qui nous permettent de chasser passionnément et surtout qui permettent à nos chiens de s'exprimer pleinement dans l'art de chasser...



↳ Association Livradois-Forez Médias

Par Patrick AUJARD - Président

L'association Livradois-Forez Médias créée en 2014 continue sa production de films et de reportages dans l'intention de faire connaître et valoriser les ressources du territoire.

Plus de 100 films sont réalisés chaque année.

L'association bénéficie d'une subvention du Ministère de la Culture dans le cadre de « l'aide aux médias de proximité » ainsi que de l'aide de certaines communes : Sainte Agathe, Vollore-Ville, la Monnerie, Puy-Guillaume, et du Département.

Nous avons développé cette année une activité en direction de la jeunesse avec les collègues Audembron de Thiers, Alexandre Varenne d'Olliergues et Lucien GACHON de Cunlhat.

Nous avons été présent au salon de la « Durolle aux couteaux » à la Monnerie et recueillons avec la Confrérie du Couteau le Thiers le témoignage d'anciens de la coutellerie.

Nous avons, avec le foyer l'Atrium de Thiers, développé des activités autour de l'apprentissage en réalisant des films sur et avec des apprentis, clôturées par une soirée projection et un plateau TV.

Un court métrage a été tourné et joué par des apprentis en coutellerie : « Contrefaçon »

Nous réalisons régulièrement des films commandés par le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Notamment une série sur l'agriculture avec le Réseau agricole du Livradois-Forez, également sur le thème des forêts anciennes, et l'accueil de nouveaux arrivants sur le territoire.

Plusieurs projections ont pu se faire en différents lieux (Noirétable sur la résistance) Vollore-Ville, la Monnerie le Montel, Thiers, Courpière, la maison du Parc, la Chamba, et à l'Espace touristique de la montagne thiernoise.

Nous totalisons 223 000 vues sur YouTube avec 379 abonnés.

35 000 personnes ont visionné le film « Comment je suis devenu éleveur de moutons », un record.

« **Qu'elle est belle ma commune : Sainte Agathe** » tourné il y a deux ans a été vu 1700 fois !

Vu le développement de l'association et le nombre de demande de films à faire nous avons embauché quelqu'un issu du territoire sorti de l'université Blaise Pascal ayant obtenu sa licence en « Parcours culture et patrimoine, option cinéma ».

Nos films sont visibles sur <http://webtvlivradoisforez.org> sur YouTube nous avons également une page Facebook et un compte twitter pour rester informé des dernières nouveautés et activités.





Pour toutes vos **questions** en matière de rénovation énergétique, location ou vente de logement, projet immobilier, simulation financière ou fiscale, travaux, dans le logement collectif ou individuel

Demandez des conseils d'experts avant d'agir !

Contactez le guichet unique gratuit, neutre et indépendant

ADIL du Puy-de-Dôme / Espace INFO ÉNERGIE

Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand)

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf le lundi matin.

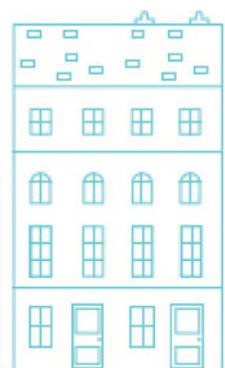
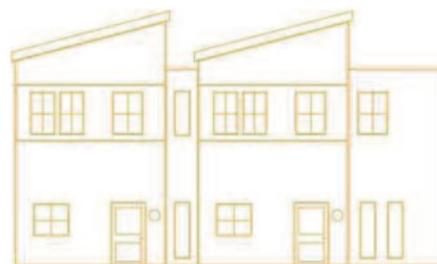
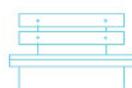
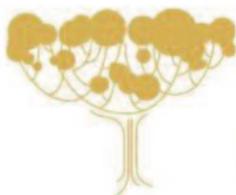
Ou lors de **permanences juridiques** réparties sur le territoire départemental.

Maison de l'Habitat - 129, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

04 73 42 30 75

contact@adil63.org

www.adil63.org



↳ Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne Conseils et aides pour améliorer l'habitat

Un Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'habitat a été lancé en juin 2016 sur le territoire de la Montagne Thiernoise. Ce dispositif d'aide aux propriétaires est réalisé par la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'Etat et l'Anah, pour une durée de 5 ans.

Vos travaux peuvent être subventionnés :

- Adaptation des logements au vieillissement ou au handicap,
- Amélioration énergétique des logements (travaux d'isolation, de chauffage,...)
- Réhabilitation des logements les plus dégradés,
- Création ou rénovation de logements locatifs en centre bourg,
- Ravalement des façades...

SOLIHA Puy de Dôme vous renseigne et étudie avec vous votre projet (visite sur place, estimation des aides financières). Des permanences ont lieu :

en mairie de Celles-sur-Durolle les deuxième jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h00, en mairie de La Monnerie-Le Montel les quatrième jeudis de chaque mois de 10h30 à 12h00, en mairie de Chabreloche les quatrième jeudis de chaque mois de 13h30 à 15h00,

Vous avez un projet de travaux, n'hésitez pas à vous renseigner, c'est gratuit.

SOLIHA Puy de Dôme
129 avenue de la République
63100 CLERMONT FERRAND
Tél : 04 73 42 30 80
puydedome@solihha.fr
www.puydedome.solihha.fr

↳ Parc naturel régional Livradois-Forez



⊙ Les jeunes observateurs de la biodiversité

Les établissements scolaires du Livradois-Forez travaillent, à l'initiative du Parc et de l'Éducation nationale, pour sensibiliser les élèves aux richesses de l'environnement. De nombreux projets liés à la connaissance et à la préservation de la nature ont été conduits avec les jeunes. Ces trois dernières années scolaires ont été consacrées à la biodiversité. Le bilan chiffré témoigne du succès de cette action : elle a impliqué 3 200 élèves, 124 classes, 90 établissements scolaires, 80 enseignants, 20 animateurs, 10 scientifiques. Elle a donné lieu à 380 journées d'animation auprès des scolaires. Le thème de l'agriculture a été choisi pour l'année en cours. **Contact : Audrey JEAN**

⊙ Tourisme durable

Les prestataires touristiques engagés dans la Charte européenne du tourisme durable ou bénéficiant de la marque « Valeurs Parc naturel régional » sont regroupés dans le réseau des « Coccinelles ». Ils bénéficient individuellement et collectivement de l'accompagnement du Parc pour améliorer la qualité de leur offre. Ils sont aujourd'hui près de 60 à être en lien direct avec le Parc et ce réseau reste ouvert à toute personne intéressée. **Contact : Caroline LE ROY**

⊙ Forêt : élus et professionnels sur une même voie

Conçu en 2015 sur l'arrondissement d'Ambert, le mode opératoire relatif à l'exploitation des bois a été adapté et étendu à 46 communes de Haute-Loire et 99 des Combrailles puydômoises. Cette démarche sans équivalent en France intéresse. Elle permet une meilleure utilisation de la voire en facilitant le dialogue entre élus et professionnels en amont des chantiers forestiers. Elle a vu le jour sous l'impulsion du Parc, grâce à un partenariat exemplaire entre les territoires, l'association des Communes forestières et les représentants des professionnels.

Contact : Vianney TAING

🕒 Destination Parcs - Bercy village

« J'aime plus Paris / on court partout ça m'ennuie / je vois trop de gens, / je me fous de leur vie / j'ai pas le temps, / je suis si bien dans mon lit... » On connaît la chanson et pour certains habitants parisiens, ce ras-le-bol est une réalité que le Livradois-Forez entend tourner à son avantage. Le Parc a ainsi été présent durant quatre jours à Paris pour vanter les atouts du Livradois-Forez et prendre des contacts avec de nouveaux arrivants qui veulent créer ou reprendre des activités économiques. Cette action s'inscrivait dans le cadre de l'anniversaire des 50 ans des Parcs naturels régionaux de France organisé par la fédération nationale. Elle a également permis de promouvoir les atouts touristiques du Livradois-Forez.

Contact : Jean-Pierre FOURNIOUX et Christelle LEFEVRE-PEYRE

🕒 À la Une ! Le n°31 du Journal du Parc

Journal du Parc, « L'Auvergne côté soleil levant » change de forme et de mode de diffusion. Tiré à 20 000 exemplaires et distribué dans les commerces, les bibliothèques, les administrations locales... il est principalement destiné aux habitants du Livradois-Forez. Sa nouvelle formule fait place à plus de sujets, dans des articles plus courts, avec une illustration de qualité, de manière à relater les actions du Parc et le dynamisme du Livradois-Forez. Il est consultable sur Internet et disponible sur demande.

Contact : Jean-Pierre FOURNIOUX

🕒 Le Parc Livradois-Forez s'agrandit

Sept communes ont récemment approuvé la Charte du Parc. Elles sont devenues membres du syndicat mixte et celui-ci a engagé les démarches nécessaires auprès de l'État en vue de leur classement « Parc naturel régional ». C'est ainsi que le périmètre du Parc devrait être prochainement modifié pour inclure Saint-Anthème, Saint-Just, Marat, Chaumont-le-Bourg, Chalmazel (qui a formé une commune nouvelle avec Jeansagnière), Sauvain et Saint-Bonnet-le-Courreau.

Contact : Claudy COMBE

🕒 Urbanisme : les communes bénéficient de l'accompagnement du Parc

Lancé en 2013, « L'Atelier d'urbanisme en Livradois-Forez » est à la disposition des collectivités pour apporter une aide technique lors de l'élaboration des documents d'urbanisme et des opérations d'aménagements : projets structurants (revitalisation des centres-bourgs, extension des bourgs...), constructions ou rénovations de bâtiments publics (logements, salles des fêtes, centres de loisirs, maisons de services...), aménagements d'espace public (places et traverses de village, sites naturels ou touristiques). Ce service fait partie intégrante des missions du syndicat mixte du Parc. Il appartient aux élus de le solliciter.

Contact : Juliane COURT

🕒 Devenir « Ambassadeur »

Le Parc naturel régional Livradois-Forez a constitué un réseau d'ambassadeurs de la nature. Toute personne volontaire peut le rejoindre. La seule condition est de résider à titre principal ou secondaire dans le périmètre du Parc Livradois-Forez. Il s'agit d'un engagement individuel, volontaire et bénévole pour participer au recueil de données sur la faune et la flore, à la diffusion d'informations, à l'organisation d'événements et de sorties, à des temps d'échange et de convivialité...

Un forum est à la disposition des ambassadeurs : <https://obs.parc-livradois-forez.org/>

Contact : Serge CHALEIL

Parc naturel régional Livradois-Forez

Maison du Parc - 63880 St Gervais-sous-Meymont - Tél : 04 73 95 57 57

info@parc-livradois-forez.org - www.parc-livradois-forez.org

Le Blog « l'écho du Parc Livradois-Forez » :

www.echo-livradois-forez.org



LA CHANSON DU BONHEUR

*Je chante ici, nos hameaux, nos villages
Nos forêts, nos champs, nos amples paysages.
Je chante la joie de vivre à Sainte-Agathe
Dans la douceur des montagnes auvergnates.*

*Myrtilles, rousses châtaignes et champignons
Avec les noix, sont aux portes de nos maisons.
De graciles chevreuils dansent sous nos fenêtres
Leur contemplation nous emplit de bien-être.*

*La pierre, le pisé, le bois de nos habitations
Loin des tristes et pâles agglomérations
Nous couvrent chaudement de leurs nobles parures
En harmonie avec notre mère nature.*

*Souvent, le soir, après une longue randonnée
Une soupe aux choux lentement mitonnée
Réunit, à l'auberge ou à la salle des fêtes
D'amicales tablées s'exprimant à tue-tête !*

*N'est-il pas divinement merveilleux
Le privilège d'exister en ces lieux
Sans haine et sans inutiles querelles
Qui, vers d'autres contrées font fuir les hirondelles ?*

*Partageons ensemble ces vraies richesses
En vivant éperdument dans l'allégresse
Et fredonnons en chœur
La chanson du bonheur*

Daniel BALISONI





Ordures ménagères collectées le **mardi**



Recyclables collectés **vendredi** semaine paire

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
L 1	Février 1	J 1		J 1		D 1		M 1	Février 18	V 1	
M 2	1	V 2		V 2		L 2	Février 14	M 2	18	S 2	
M 3		S 3		S 3		M 3		J 3		D 3	
J 4		D 4		D 4		M 4		V 4		L 4	
V 5		L 5	6	L 5	10	J 5		S 5		M 5	23
S 6		M 6		M 6		V 6		D 6		M 6	
D 7		M 7		M 7		S 7		L 7	19	J 7	
L 8		J 8		J 8		D 8		M 8	Février 19	V 8	
M 9	2	V 9		V 9		L 9		M 9		S 9	
M 10		S 10		S 10		M 10	15	J 10	Février 19	D 10	
J 11		D 11		D 11		M 11		V 11		L 11	24
V 12		L 12	7	L 12	11	J 12		S 12		M 12	
S 13		M 13		M 13		V 13		D 13		M 13	
D 14		M 14		M 14		S 14		L 14	20	J 14	
L 15		J 15		J 15		D 15		M 15	20	V 15	
M 16	3	V 16		V 16		L 16	16	M 16		S 16	
M 17		S 17		S 17		M 17		J 17		D 17	
J 18		D 18		D 18		M 18		V 18		L 18	25
V 19		L 19		L 19		J 19		S 19		M 19	
S 20		M 20	8	M 20	12	V 20		D 20		M 20	
D 21		M 21		M 21		S 21		L 21	Février 21	J 21	
L 22		J 22		J 22		D 22		M 22	21	V 22	
M 23	4	V 23		V 23		L 23	17	M 23		S 23	
M 24		S 24		S 24		M 24		J 24		D 24	
J 25		D 25		D 25		M 25		V 25		L 25	26
V 26		L 26	9	L 26	13	J 26		S 26		M 26	
S 27		M 27		M 27		V 27		D 27		M 27	
D 28		M 28		M 28		S 28		L 28	22	J 28	
L 29				J 29		D 29		M 29	22	V 29	
M 30	5			V 30		L 30		M 30		S 30	
M 31				S 31				J 31			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
D 1		M 1		S 1		L 1		J 1	Février 18	S 1	
L 2	27	J 2		D 2		M 2	40	V 2		D 2	
M 3		V 3		L 3	36	M 3		S 3		L 3	49
M 4		S 4		M 4		J 4		D 4		M 4	
J 5		D 5		M 5		V 5		L 5	45	M 5	
V 6		L 6	32	J 6		S 6		M 6		J 6	
S 7		M 7		V 7		D 7		M 7		V 7	
D 8		M 8		S 8		L 8	41	J 8		S 8	
L 9		J 9		D 9		M 9		V 9		D 9	
M 10	28	V 10		L 10	37	M 10		S 10		L 10	50
M 11		S 11		M 11		J 11		D 11		M 11	
J 12		D 12		M 12		V 12		L 12	46	M 12	
V 13		L 13	33	J 13		S 13		M 13		J 13	
S 14	Février 18	M 14		V 14		D 14		M 14		V 14	
D 15		M 15	Février 18	S 15		L 15	42	J 15		S 15	
L 16		J 16		D 16		M 16	42	V 16		D 16	
M 17	29	V 17		L 17	38	M 17		S 17		L 17	51
M 18		S 18		M 18		J 18		D 18		M 18	
J 19		D 19		M 19		V 19		L 19	47	M 19	
V 20		L 20	34	J 20		S 20		M 20		J 20	
S 21		M 21		V 21		D 21		M 21	47	V 21	
D 22		M 22		S 22		L 22	43	J 22		S 22	
L 23		J 23		D 23		M 23		V 23		D 23	
M 24	30	V 24		L 24	39	M 24		S 24		L 24	52
M 25		S 25		M 25		J 25		D 25		M 25	Février 18
J 26		D 26		M 26		V 26		L 26	48	M 26	
V 27		L 27	35	J 27		S 27		M 27		J 27	
S 28		M 28		V 28		D 28		M 28		V 28	
D 29		M 29		S 29		L 29	44	M 29		S 29	
L 30		J 30		D 30		M 30		V 30		D 30	
M 31	31	V 31				M 31				L 31	

Soirée musicale à l'Huberge Le Roc Blanc

